



## Avenants objectifs forces de vente

Par **philippe pen**, le **02/03/2009** à **10:46**

bjr

j aurais souhaitais savoir si les objectifs pour la force de vente d une entreprise n a toujours pas etais signé en fevrier . doit on verser les primes au commerciaux . si ce n es pas le cas peux on ce retourner contre l entreprise pour les percevoir. peux on licencié un commercial qui n aurais pas eu ces objectifs .

merci pour votre reponse

bonne journée